

BILAN ET TENDANCES
DE LA RECONVERSION
PROFESSIONNELLE
EN 2024





DOSSIER DE PRESSE TRANSITIONS PRO AUVERGNE RHÔNE-ALPES

www.transitionspro-ara.fr



SOMMAIRE

Le mot de la Présidence	p.3
Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes : un acteur de premier plan	p.4
Une activité au service de la reconversion professionnelle	p.8
Les chiffres de la mobilité professionnelle des salariés en Auvergne Rhône-Alpes	p.14
Témoignages	p.16
Perspectives fin 2024 et 2025	p.17



LE MOT **DE LA PRÉSIDENCE**



C'est avec une immense fierté et un profond sens des responsabilités que nous entamons ce nouveau mandat à la présidence de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes. Notre engagement est de poursuivre le travail accompli et de renforcer notre rôle en tant qu'acteur clé de la reconversion

professionnelle dans notre région. Nous sommes déterminés à faire de Transitions Pro une référence incontournable pour tous ceux qui envisagent une nouvelle orientation professionnelle.

Cette mandature s'annonce riche en défis et en opportunités. Nous avons notamment la responsabilité de mettre en place deux nouveaux dispositifs : le Prévention Usure-Reconversion (PUR) et le Projet de Transition Professionnelle Fonds d'Investissement dans la Prévention de l'Usure professionnelle (PTP-FIPU). Ces initiatives, issues de la récente réforme des retraites, visent à accompagner les salariés exposés à des risques professionnels et ergonomiques afin d'évoluer dans leur activité professionnelle. Elles représentent une avancée majeure pour prévenir l'usure professionnelle et offrir des perspectives de reconversion dans un contexte d'allongement des carrières. Nous sommes convaincus que ces dispositifs permettront de répondre aux besoins croissants des salariés en quête de nouvelles opportunités professionnelles.

Notre ambition est de consolider les fondations de Transitions Pro en renforçant notre capacité à mobiliser l'écosystème régional de l'emploi, de la formation et de l'économie, tout en poursuivant nos efforts en termes d'innovation. Nous visons à offrir à un maximum de salariés la possibilité de concrétiser leur projet de reconversion professionnelle, en prenant en compte les particularités de notre territoire ainsi que les dynamiques changeantes du marché du travail en Auvergne Rhône-Alpes.

Nous sommes convaincus que c'est par l'écoute, le dialogue et l'action concertée avec les partenaires sociaux et nos partenaires territoriaux que nous parviendrons à accompagner efficacement les transitions professionnelles. Ensemble, continuons à bâtir un avenir où chaque salarié peut choisir son parcours professionnel en toute sérénité et à enrichir les compétences dont les entreprises de notre région ont besoin pour se développer.

SERGE GÉRI ET JEAN-LOUIS REYNAUD, PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENT DE TRANSITIONS PRO AUVERGNE RHÔNE-ALPES





TRANSITIONS PRO AUVERGNE RHÔNE-ALPES : UN ACTEUR DE PREMIER PLAN

Des objectifs AMBITIEUX

- Déployer avec efficacité les dispositifs de mobilité et de reconversion professionnelles pour permettre aux salariés d'accéder à de nouvelles compétences ou certifications via la formation professionnelle, la priorité étant donnée aux salariés avec le plus faible niveau de qualification
- Miser sur l'innovation et l'individualisation des parcours de formation des salariés
- Développer des partenariats avec les autres acteurs de l'économie et de l'emploi en région et être force de proposition pour optimiser les services proposés aux salariés, aux employeurs et aux entreprises dans le but de faciliter la mobilité professionnelle



Des actions pour impacter concrètement LES PARCOURS DES SALARIÉS



Organiser la mobilité et la reconversion professionnelles des salariés sur le territoire

- Accompagner les salariés pour bâtir un projet de reconversion professionnelle viable et adapté
- Financer les formations leur permettant de mener à bien leur reconversion professionnelle
- Conseiller les entreprises pour la mobilité professionnelle de leurs salariés et leurs besoins en recrutement
- Développer des partenariats avec l'ensemble des acteurs régionaux de l'emploi et de la formation pour faciliter la mobilité professionnelle sur le territoire d'Auvergne Rhône-Alpes



Anticiper et sécuriser les parcours de reconversion

- Analyser et anticiper les besoins en emplois et en compétences des entreprises du territoire
- Garantir la qualité des parcours de formation financés
- Suivre la mise en œuvre opérationnelle du CEP* en région, son bon fonctionnement et son efficacité

*(CEP : Conseil en Évolution Professionnelle - service gratuit et confidentiel, ouvert au salarié désireux de faire le point sur sa situation professionnelle et d'être accompagné dans son projet d'évolution)

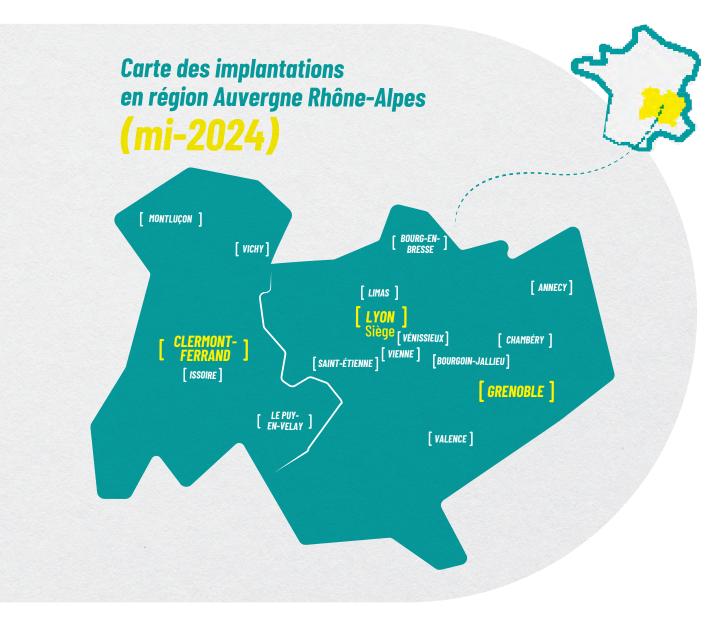
TRANSITIONS PRO AUVERGNE RHÔNE-ALPES : UN ACTEUR DE PREMIER PLAN

UN ANCRAGE TERRITORIAL essentiel

Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes assure le déploiement des dispositifs de reconversion et de mobilité professionnelles dans la seconde région de France. Elle compte trois Espaces Territoriaux (Lyon, Grenoble et Clermont-Ferrand), chacun piloté par un responsable animant une équipe d'une dizaine de personnes. C'est à partir de chacun de ces trois Espaces

Territoriaux que Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes assure une présence de proximité pour les salariés avec treize permanences réparties sur toute la région et couvrant la plupart des départements.

Pilotée par un Conseil d'Administration composé des partenaires sociaux, l'équipe de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes compte soixante-quatre collaborateurs, experts du conseil et de la construction de parcours professionnels. Ils interviennent au quotidien dans le respect de leurs valeurs d'engagement, de responsabilité, d'innovation, de dynamisme et de bienveillance.



TRANSITIONS PRO AUVERGNE RHÔNE-ALPES : **UN ACTEUR DE PREMIER PLAN**

UN ÉCOSYSTÈME PARTENARIAL

renforcé

De nombreuses structures œuvrent dans le domaine de l'emploi et de la formation en région. Pour accroître l'efficacité de leurs actions, il est essentiel de coordonner et de fédérer leurs initiatives. Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes a élaboré et mis en œuvre une stratégie de partenariats à l'échelle du territoire.

Cette stratégie a pour objectifs de partager les besoins en compétences des entreprises, d'augmenter la demande pour les dispositifs existants et d'améliorer leur efficacité, de simplifier et fluidifier les parcours des salariés, ainsi que de concevoir l'ingénierie pédagogique et financière la plus adaptée à leur projet de reconversion.

Sur le plan opérationnel, Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes travaille quotidiennement à renforcer les collaborations avec les acteurs régionaux de l'emploi et de la formation : OPCO, France Travail, organismes de formation, opérateurs SPRO, collectivités territoriales, agences de développement économique, etc.



Avec l'État / DREETS

un conventionnement triennal dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens 2023-2025, ainsi que dans la mise en place du dispositif Transitions collectives.



Avec l'Agefiph

une convention permettant de favoriser l'accès aux dispositifs de Transitions Pro pour les personnes en situation de handicap.



Avec l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme

un partenariat pour soutenir et faciliter les parcours de reconversion des salariés en situation d'illettrisme et d'illectronisme.



Avec l'ASM Clermont Auvergne, ASM Omnisports et Clermont Foot 63

des partenariats mis en place pour soutenir la reconversion professionnelle des salariés sportifs de haut niveau.



Parmi nos récentes actions, une convention a été signée en 2024 avec le Fonds Professionnel pour l'Emploi dans le **Travail Temporaire** (FPETT), afin d'améliorer l'accompagnement et la sécurisation des parcours professionnels des salariés intérimaires en CDI victimes d'un accident du travail, d'une maladie professionnelle, inaptes ou en cours de procédure d'inaptitude ou RQTH.

TRANSITIONS PRO AUVERGNE RHÔNE-ALPES: **UN ACTEUR DE PREMIER PLAN**



NOS RESSOURCES AU SERVICE DES SALARIÉS



- >> Lyon
- >> Clermont-Ferrand
- >> Grenoble

ET 13 PERMANENCES **RÉPARTIES SUR TOUTE LA RÉGION**

D'EUROS DE BUDGET **D'INTERVENTION EN 2024**

et des enveloppes financières spécifiques pour TransCo, les dispositifs PUR et PTP-FIPU





2 NOUVEAUX DISPOSITIFS pour prévenir l'usure professionnelle

L'allongement des carrières induit par la récente réforme des retraites fait de l'usure professionnelle un enjeu essentiel. En effet, les salariés qui sont confrontés à des conditions de travail difficiles souffrent parfois d'usure professionnelle et peuvent se trouver dans l'incapacité de mener leur carrière à terme.

C'est pourquoi, afin de préserver le capital santé des salariés et de prévenir d'éventuelles inaptitudes, un nouveau dispositif et de nouvelles modalités d'accès au Projet de Transition Professionnelle ont été créés en janvier 2024 : le **PUR** et le **PTP-FIPU**. Leur objectif est d'anticiper et de sécuriser la reconversion professionnelle des salariés du secteur privé afin de leur permettre de mener une carrière professionnelle complète jusqu'à la retraite.



A noter que si les seniors sont particulièrement concernés par la problématique de l'usure professionnelle, car plus longuement exposés à des risques professionnels, ces dispositifs sont ouverts à tout salarié qui remplit les conditions demandées.

La mise en place de ces dispositifs a été confiée à Transitions Pro, avec un lancement opérationnel qui a débuté en juin 2024 dans la région Auvergne Rhône-Alpes.



Quel bilan depuis leur lancement en juin ?

Les chiffres montrent un démarrage rapide du dispositif PUR et des nouvelles modalités d'accès au PTP, alors même qu'ils manquent de visibilité du fait de leur très récente mise en œuvre.

À l'évidence, ceci révèle l'importance de la demande en matière de reconversion dans un contexte d'usure professionnelle, et augure, sans aucun doute, d'une montée en puissance significative du nombre de dossiers pris en charge à l'avenir. Une belle dynamique que les équipes de Transitions Pro sont prêtes à accompagner.

LE DISPOSITIF PRÉVENTION USURERECONVERSION

(PUR)

Il permet aux salariés détenant des points sur leur compte professionnel de prévention (C2P) de les mobiliser pour financer des actions de reconversion professionnelle : bilan de compétences, Validation des Acquis de l'Expérience et/ou formation certifiante avec maintien du salaire.

Le dispositif **PUR** prend en compte 6 facteurs de risques professionnels : les activités exercées en milieu hyperbare (hautes pressions), les températures extrêmes, le bruit, le travail de nuit, le travail en équipes successives alternantes, le travail répétitif.

Pour rappel, le C2P est automatiquement alimenté de points pour les salariés exposés à au moins un des risques professionnels présents dans la liste ci-dessus. C'est l'employeur qui a en charge la déclaration aux services concernés.

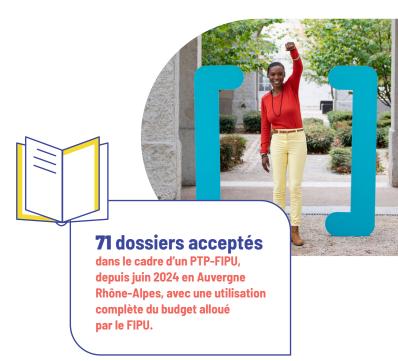
LE PROJET DE TRANSITION PROFESSIONNELLE FIPU (PTP-FIPU)

Créé en 2023, le FIPU (Fonds d'Investissement pour la Prévention de l'Usure professionnelle) a pour but le renforcement de la prévention des risques professionnels et la préservation de la santé des salariés.

Le financement apporté par le **FIPU** permet une prise en charge de la reconversion professionnelle des salariés qui justifient d'une durée minimale d'activité dans un métier concerné par au moins l'un des facteurs de risques ergonomiques suivants : manutentions manuelles de charges, postures pénibles (positions forcées des articulations) et vibrations mécaniques.

Le salarié exposé à de tels risques peut alors avoir accès à un PTP, ce qui lui permet de s'absenter de son poste pour se former à un nouveau métier tout en maintenant sa rémunération.

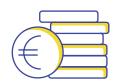




LE DISPOSITIF PROJET DE TRANSITION PROFESSIONNELLE

confirme son succès (PTP)

Dispositif phare de la reconversion professionnelle, il permet au salarié de se former à un nouveau métier pendant ou en dehors de son temps de travail, et par conséquent, de s'engager dans une démarche d'évolution sans fragiliser sa situation professionnelle actuelle.



2 009 salariés ont vu leur formation financée en 2023, pour un budget engagé de 66,4 millions d'euros.

Déjà **1348** dossiers financés au 1^{er} semestre 2024.





Ce dispositif, qui s'adresse aux salariés justifiant de 5 ans d'activité professionnelle minimum sans interruption, leur permet de bénéficier de l'allocation chômage après leur démission pour suivre une formation, afin de changer de métier ou de créer une entreprise. Il offre les conditions optimales d'une transformation professionnelle réussie, ce qui peut expliquer son succès.



3 667 dossiers déposés en 2023 auprès de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes (+ 10 % par rapport à l'année précédente) pour 2 4-25 dossiers validée

2 425 dossiers validés au 1er semestre 2024.



98 % des bénéficiaires en 2023 ont effectivement démissionné à la suite de la validation de leur projet par Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes et bénéficié de l'assurance chômage le temps de basculer sur leur nouveau métier.

LE DISPOSITIF DE TRANSITIONS COLLECTIVES (TransCo)

Créé en 2021, ce **dispositif expérimental** permet aux entreprises d'anticiper les mutations économiques de leur secteur et d'accompagner leurs salariés volontaires afin qu'ils puissent se reconvertir dans des métiers porteurs. Pensé comme une alternative aux procédures de licenciements économiques, TransCo est devenu un outil RH pour les entreprises qui y ont fait appel.

9 dossiers ont été acceptés en 2023 et 4 dossiers au 1^{er} semestre 2024.

Plus d'informations dans le rapport d'activité 2023 https://www.transitionspro-ara.fr/notre-rapport-dactivite-2023-est-desormais-disponible/

LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE): des modalités de financement revisitées

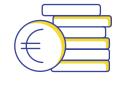
Ce dispositif permet de valider les acquis de l'expérience des salariés, qui obtiennent alors une certification professionnelle et un diplôme par la reconnaissance officielle de leurs compétences acquises sur le terrain.

En 2024, le financement de l'accompagnement à la **VAE** par Transitions Pro est suspendu à titre provisoire à la demande des services de l'État. Pour autant, il est toujours possible pour les salariés en reconversion d'en bénéficier, grâce au nouveau dispositif PUR.



979 dossiers acceptés

entre juin 2022 et décembre 2023 par Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes.



19 nouveaux parcours

de reconversion VAE/PTP financés en 2023.



ET AUSSI LA CERTIFICATION CLÉA

Elle permet d'obtenir une première certification qui atteste de connaissances et de compétences professionnelles clés, nécessaires à l'exercice de tout métier.



1343 certifications octroyées en 2023.

2 PLATEFORMES DIGITALES pour accélérer les parcours de reconversion professionnelle

***** MAUDE

« Métiers d'AUjourd'hui et de DEmain pour me reconvertir »

Cette plateforme en ligne permet au salarié de découvrir en quelques clics les métiers à fortes perspectives d'emploi dans la région, les formations qui y mènent et entrer directement en contact avec un conseiller pour les accompagner dans leur reconversion. Lancée en janvier 2022, la plateforme a compté près de 40 000 visiteurs entre janvier 2022 et juillet 2024.

NOUVEAUTÉ

La possibilité de prendre contact avec des professionnels exerçant le métier visé et de trouver un stage pour découvrir ce métier.

--- LISE

« le Llen entre les Salariés et les Entreprises »

La plateforme digitale est un trait d'union entre employeurs et salariés reconvertis. D'un côté, les entreprises en recherche de compétences peuvent accéder aux salariés qui terminent leur formation pour changer de métier grâce à Transitions Pro et les contacter. De l'autre, les salariés peuvent trouver plus rapidement un emploi à l'issue de leur parcours de formation pour concrétiser leur projet de reconversion.

Aujourd'hui, 65 entreprises et 2 500 salariés sont utilisateurs de LISE. Des grands comptes tels que Kéolis, Michelin, XPO Logistics ont déjà intégré cette plateforme, ainsi que des PME comme le groupe MAZET, Picture et les laboratoires Théa.

NOUVEAUTÉ

Le nouveau service LISE+ propose d'accompagner les entreprises dans leur recherche de candidats, pour leur présenter des profils sur mesure par rapport à leurs besoins en compétences (formation, mobilité géographique, disponibilité, etc.).

Service d'Ingénierie de Parcours de Formation et Financière : personnaliser et optimiser les parcours de reconversion

Créé en 2020, le service d'Ingénierie de Parcours de Formation et Financière (IPFF) de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes s'adresse autant aux salariés qu'aux employeurs et aux organismes de formation.

OBJECTIF: optimiser la durée et le coût de la formation, en individualisant autant que possible les parcours.

En 2023

>> 1580 services

IPFF ont été réalisés (1426 auprès de salariés, 52 auprès d'organismes de formation et 102 auprès d'employeurs). Pour les salariés, on constate 35 % d'impact positif sur le coût des dossiers concernés et pris en charge par Transitions Pro.

>> Lancement des ateliers collectifs

« IPFF santé » pour les formations d'aidesoignant et infirmier qui lient IPFF et cofinancement de la part de l'employeur. 666 salariés en ont bénéficié entre janvier 2023 et juillet 2024.

Pour en savoir plus sur ces deux plateformes :

www.transitionspro-ara.fr/les-services-pourfaciliter-vos-demarches/

PLUS DE RENDEZ-VOUS pour les salariés et les entreprises

Dès sa création en 2020, Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes a misé sur l'innovation pour renforcer l'efficacité de son action et s'adapter aux besoins rencontrés sur le terrain.

C'est notamment le cas en ce qui concerne sa communication auprès des salariés et des entreprises. Constatant qu'il est parfois difficile pour eux d'identifier les possibilités offertes, Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes s'est particulièrement attachée à imaginer et développer des services innovants pour faire mieux connaître les dispositifs existants et faciliter leur accès.

Plusieurs de ses initiatives innovantes ont été reprises dans d'autres régions.



Nos services à destination des salariés

- Ateliers collectifs en présentiel et en ligne créés en 2022 pour aider les salariés à se lancer
 - Ateliers en présentiel

 « Destination Reconversion

 Professionnelle » : un format
 ludique et innovant permettant
 aux salariés de reconstituer
 la fresque de la transition
 professionnelle et ainsi maîtriser
 les dispositifs de financement
 - Ateliers en visioconférence
 « Les outils de la reconversion
 professionnelle pro en
 60 minutes chrono »:
 une vue d'ensemble rapide
 des dispositifs de financement
 et des acteurs de la transition
 professionnelle
 - Infoflash: en 30 minutes chrono, les astuces pour monter au mieux son dossier de demande de financement
- Rendez-vous individuels à destination des salariés en contrat court ou étant confrontés à une problématique professionnelle ou extra professionnelle afin de les aider à optimiser leur parcours en fonction de leur situation individuelle
- -- Outils en ligne
 - L'espace personnel dédié
 à la gestion des demandes
 de financement, véritable
 plateforme interactive entre
 les salariés, les organismes
 de formation, les employeurs
 et Transitions Pro (messagerie,
 prise de rendez-vous...)
 - Les webinaires accessibles sur notre chaine YouTube

- Web Call Back, service de rappel immédiat à la demande d'un salarié ou d'un employeur, qui complète la permanence téléphonique et l'accueil dans les Espaces Territoriaux de Transitions Pro
- Campagnes d'appels sortants réalisées tous les mois auprès des salariés en cours de constitution de leur dossier afin d'identifier les points de blocages potentiels, de proposer un service d'accompagnement en fonction de leurs besoins et de leurs projets
- Organisation de la Journée de la reconversion en novembre 2022, 2023 et reconduite le 14 novembre 2024

Nos services à destination des entreprises

Face à l'accroissement des besoins des entreprises, Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes a renforcé son accompagnement en proposant aux entreprises des solutions personnalisées, en s'appuyant sur les dispositifs qu'elle gère.

- Rendez-vous individuels avec les chefs d'entreprise, DRH ou représentants du personnel
- -- Interventions et animations lors d'évènements RH
- Réunions collectives d'informations directement au sein de l'entreprise
- Création et mise à disposition de supports de communication dédiés pour les salariés de l'entreprise et les représentants du personnel

LES CHIFFRES DE LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

DES SALARIÉS EN AUVERGNE RHÔNE-ALPES



BILAN DU 1^{ER} SEMESTRE 2024

(ÉVOLUTION PAR RAPPORT AU 1^{ER} SEMESTRE 2023)

UNE CROISSANCE CONTINUE

DES PROJETS DE RECONVERSION DES SALARIÉS OUI SE CONFIRMENT



+4%
DE PROJETS PTP
PRÉSENTÉS

+ 6 %
de projets
AU TITRE DU DISPOSITIF
DÉMISSIONNAIRE



ET DES SOLLICITATIONS

SUR LES SERVICES QUI S'ACCÉLÈRENT

+8

DU NOMBRE
DE CRÉATIONS
D'ESPACE
PERSONNEL



+ 29 %

DE SALARIÉS AYANT
PARTICIPÉ À NOTRE
ATELIER « Destination
Reconversion Professionnelle »



+ 48 %
de salariés
AYANT SUIVI NOS
VISIOCONFÉRENCES

« Les outils de la reconversion professionnelle pro en 60 minutes chrono »



+27%
DE SALARIÉS
DANS NOS
PERMANENCES
TERRITORIALES

LES CHIFFRES DE LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

DES SALARIÉS EN AUVERGNE RHÔNE-ALPES



JANVIER 2020 > JUILLET 2024

5 ANS D'ACTION AU SERVICE DES MOBILITÉS PROFESSIONNELLES

29 547
PROJETS ACCOMPAGNÉS.

tous dispositifs confondus

535 385 NOUVEAUX VISITEURS SUR LE SITE

www.transitionspro-ara.fr



23 379
Salariés
BÉNÉFICIAIRES D'UN DES
SERVICES D'INFORMATION
INDIVIDUEL OU COLLECTIF



67880
ESPACES PERSONNELS
EN LIGNE CRÉÉS PAR
DES SALARIÉS pour
travailler sur leur projet
de reconversion

185 064
messages reçus
et ayant fait
L'OBJET D'UNE
RÉPONSE DANS
LES 24 HEURES,

conformément à notre engagement qualité

18 753
VUES DE NOS WEBINARS



EN 2024

DE PERSONNES SATISFAITES

des services délivrés par Transitions Pro



TOUT SAVOIR

sur les tendances de la reconversion et de la mobilité professionnelle en Auvergne Rhône-Alpes

Les données issues de l'outil digital MOBI, développé par le laboratoire d'innovation de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes, permet de suivre et d'analyser les parcours des salariés en reconversion dans la région depuis le 1er janvier 2020.

La compilation des données jusqu'en juillet 2023 (soit un potentiel d'analyse de 23 794 personnes) est présentée dans notre publication PANORAMA, offrant ainsi un éclairage réaliste et de terrain sur les projets des salariés.

TÉMOIGNAGES





Témoignage d'un heureux reconverti et ambassadeur Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes

PHILIPPE PHAM
INGÉNIEUR PÉDAGOGIQUE,
SPÉCIALISÉ EN DIGITAL
LEARNING

Pendant presque 10 ans j'ai travaillé pour Renault Trucks. J'étais acheteur et formateur en négociations, mais j'avais envie d'évoluer.

En 2019, j'ai fait appel à Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes pour partir des achats en devenant formateur en free-lance.

J'ai rencontré des gens super à Transitions Pro qui m'ont expliqué le processus de reconversion et m'ont orienté.

Dans un premier temps, j'ai participé à des ateliers qui m'ont permis de me rendre compte que mon projet tenait la route. Ces sessions collectives servent à informer les salariés et les aident à structurer leur projet.

Puis, j'ai intégré le dispositif PTP (Projet de Transition Professionnelle). Transitions Pro m'a aidé à constituer mon dossier, qui, dans mon cas, était assez conséquent. Quand j'avais des doutes, on répondait à mes questions, on me rassurait.

Sur leur conseil, et après validation du dossier et du financement, j'ai intégré à temps plein le Master 2 en Sciences de l'Éducation de Lyon II, spécialité formation pour adultes.

Aujourd'hui, j'ai monté ma propre société.

J'ai eu un accompagnement qui était top de la part de Transitions Pro. J'ai été écouté, encouragé.

Le rôle de Transitions Pro est important, c'est pourquoi je n'hésite pas à témoigner pour ceux qui seraient tentés par ce cheminement ; pour leur dire que ces dispositifs sont sérieux et que les intervenants de Transitions Pro sont très qualifiés. J'encourage les gens qui veulent évoluer professionnellement à faire appel à eux.

Échanger avec des professionnels qui connaissent les dispositifs, ont un œil extérieur et impartial, c'est indispensable.

Témoignage d'une entreprise utilisatrice de la plateforme LISE



Transitions Pro nous a présenté la plateforme LISE qui fait le lien entre salariés reconvertis et les entreprises. Cela m'a paru très intéressant; nous avons donc signé la charte LISE. Nous rencontrons en effet des difficultés de recrutement. Conducteur routier est un métier en tension et malgré les recherches classiques, on ne trouve pas toujours les compétences dont nous avons besoin.

C'est le cas également pour d'autres profils comme comptable ou assistant administratif. Je résumerais la plateforme LISE en trois mots : facilitatrice, innovante et responsable.

Facilitatrice, car elle facilite les recrutements des employeurs. L'entreprise accède directement aux profils qui l'intéressent.

Innovante, car digitale et gratuite, elle est fluide et très simple d'utilisation. Je ne connais pas d'autres plateformes comme cela.

Responsable, dans la mesure où elle permet aux salariés reconvertis d'être embauchés plus facilement, ça relève de la responsabilité sociétale de l'entreprise.

C'est gagnant/gagnant, puisque, du fait de leur parcours de reconversion, les personnes sont motivées et formées.



PERSPECTIVES FIN 2024 ET 2025

Vers une dynamique **RENFORCÉE ET INNOVANTE**

Prévenir l'usure professionnelle des salariés

L'introduction des dispositifs Prévention Usure-Reconversion (PUR) et du PTP-FIPU représente une nouvelle étape pour Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes. Dans un contexte d'allongement des carrières, notamment en raison de la récente réforme des retraites, ces dispositifs permettent désormais de faciliter la reconversion professionnelle des salariés exposés à des risques professionnels et ergonomiques.

Pour en réussir la mise en œuvre, engager de nouvelles dynamiques partenariales avec les acteurs régionaux de la santé au travail, premiers confrontés aux salariés concernés par des risques professionnels, est essentiel. Ainsi, dès le lancement opérationnel des dispositifs PUR et PTP-FIPU, Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes a initié des actions avec des réseaux tels que Présanse Auvergne Rhône-Alpes, l'organisme représentatif des Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) dans la région.

Les prochains mois seront donc dédiés à l'établissement de nouveaux partenariats visant à mutualiser les expertises, à sensibiliser les professionnels de la santé au travail sur ces dispositifs, et à coconstruire des actions pour accompagner au mieux les salariés dans leur parcours de reconversion. L'objectif est de bâtir un écosystème régional robuste, capable de répondre efficacement aux défis liés à l'usure professionnelle des salariés.



L'innovation au cœur de notre stratégie

Depuis plusieurs années, Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes place l'innovation au cœur de son accompagnement des salariés en reconversion professionnelle. Cela se traduit par exemple par la création de deux plateformes numériques intuitives : « MAUDE, Métiers d'AUjourd'hui et de DEmain pour me reconvertir », qui permet de découvrir les métiers à fortes perspectives d'emploi dans la région, et « LISE, le Llen entre les Salariés et les Entreprises », qui facilite la recherche de stages ou d'emplois une fois la formation achevée. Ces plateformes innovantes ont été mises à disposition d'autres associations Transitions Pro à travers la France, permettant de partager les bonnes pratiques et d'harmoniser les outils de reconversion professionnelle à l'échelle nationale, ce qui contribue à renforcer la cohésion et l'efficacité du réseau.

L'intelligence artificielle s'intègre également dans cette stratégie d'innovation avec **TiBot**, un assistant virtuel mis à disposition des collaborateurs et administrateurs de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes pour optimiser et faciliter leur travail.

Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes reste résolue à poursuivre cette dynamique avec le lancement de deux nouvelles applications dès la rentrée : un nouvel outil pour l'individualisation des parcours de formation avec le ROME 4.0 de France Travail et un assistant virtuel accessible depuis le site internet de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes pour permettre aux salariés d'identifier le dispositif le mieux adapté à leur projet de reconversion professionnelle.

PERSPECTIVES FIN 2024 ET 2025



Un nouveau partenariat stratégique avec le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

Après la conclusion de sa collaboration fin 2023, en attendant la mise en place du Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences (PRIC), Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes souhaite renouer son partenariat avec le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes.

En effet, Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes avait signé avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes une convention cadre triennale 2020-2023 et avait conclu, mi 2022, un nouveau partenariat portant sur des actions de formation mixtes, ouvertes aux demandeurs d'emploi et aux salariés en reconversion professionnelle : 34 dossiers de reconversion financés en totalité. Une première en France.

C'est donc naturellement que Transitions Pro est prêt à poursuivre le partenariat avec le Conseil régional et à participer activement à sa nouvelle stratégie de formation professionnelle. Un partenariat qui permettrait à l'association de continuer à contribuer efficacement au développement des compétences sur le territoire, en aidant au recrutement sur les métiers en tension dans la région, en soutenant les initiatives de la Région et en apportant son expertise en matière de reconversion professionnelle.

Un besoin de financement pour répondre à une demande accrue

Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes observe une augmentation très significative des demandes de reconversion professionnelle. Au premier semestre 2024, l'association a enregistré une hausse de 4 % des demandes de Projet de Transition Professionnelle (PTP) par rapport à l'année précédente, avec plus de 2 239 dossiers déposés. Une croissance similaire est observée avec le dispositif démissionnaire, dont la demande a augmenté de 6 %. Cette tendance se confirme également avec les deux nouveaux dispositifs, Prévention Usure-Reconversion et PTP-FIPU, qui ont suscité un fort intérêt dès leur mise en œuvre, malgré leur notoriété encore limitée auprès du public.

Pour répondre aux besoins croissants des salariés sur le territoire et soutenir les secteurs en tension nécessitant de nouvelles compétences, il est crucial pour Transitions Pro de disposer de ressources financières supplémentaires. Ainsi, la fin de l'année 2024 et 2025 seront consacrés à l'identification de nouveaux leviers financiers.



TRANSITIONS PRO

ACTEUR NATIONAL DE RÉFÉRENCE ET FINANCEUR DE LA RECONVERSION ET DE LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLES

Née le 1^{er} janvier 2020, sous l'impulsion de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, Transitions Pro a succédé au Fongecif.

Créée sous forme d'association, Transitions Pro est une structure pilotée par une gouvernance paritaire CFDT, CGT, FO, CFE-CGC, CFTC, MEDEF, CPME, U2P.

C'est aujourd'hui l'acteur référent en matière de reconversion et de mobilité professionnelles grâce à sa présence dans les 18 régions de métropole et d'outre-mer.

Son ambition est de permettre à chaque salarié du secteur privé, désireux d'évoluer, de prendre en main son avenir professionnel en l'aidant à réussir sa reconversion et sa mobilité professionnelles.

Elle est au service des salariés pour maximiser les chances de réussite de leur transition professionnelle en leur permettant de préciser leur projet, d'identifier les formations adaptées, de constituer leur dossier et de bénéficier de financements pour ces formations.

Elle se mobilise également pour les entreprises afin de les informer et les aider à s'emparer des solutions mises en place pour améliorer la mobilité de leurs collaborateurs.



LES OUTILS de Transitions Pro

L'action de Transitions Pro se déploie essentiellement via cinq dispositifs - le Projet de Transition Professionnelle (PTP), le dispositif démissionnaire, le dispositif Prévention Usure-Reconversion (PUR), la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et Transitions collectives (TransCo) - ainsi que la certification CléA et des services aux salariés et aux entreprises.



CONTACT PRESSE

NATHALIE DEMICHEL n.demichel@mesrp.fr 06 86 62 27 62